Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 24 JUIN :

Aujourd'hui, saint Jean-Baptiste ; demain, saint Prosper.

175e jour de l'année.

Soleil : Lever à h. 49; coucher, 19 h. 56.

Lune : Pleine lune du 20. Dernier quartier le 28.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies : Ouvert de 8 à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

La T. S. F. et la presse clandestine à Roubaix pendant la guerre

Le Comité de la T.S.F. et de la Presse Clandestine nous prie d'insérer la note suivante :

Le Comité de la T. S. F. et de la Presse clandestine à Roubaix pendant l'occupation allemande, dans son désir d'honorer ceux qui, n'ayant point reculé devant les plus grands risques, ont travaillé pendant l'occupation, à revitailler en nouvelles vraies de France, nos populations occupées, a décidé d'organiser une journée commémorative à la date du lundi 27 juin.

Elle comportera : 1° Un obit solennel à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à la mémoire de M. Joseph Willot, de Mme Dispa et des autres collaborateurs de la T. S. F., décédés des suites des mauvais traitements endurés pendant leur captivité. Le R. P. R. Vuillermet y prendra la parole.

2° A l'issue de la cérémonie religieuse, seront inaugurées deux plaques apposées l'une sur l'habitation de M. J. Willot, 37, rue du Vieil-Abreuvoir, chez qui furent imprimés les journaux, et l'autre, à l'Institut Technique Roubaisien, 37, rue du Collège, qui abrita, pendant deux ans, le poste de télégraphie sans fil.

3° Un banquet réunira ensuite, dans la grande salle du Cercle de l'Industrie, les collaborateurs et admirateurs des héros de la T. S. F. et de la Presse clandestine.

Les Roubaisiens reconnaissants à leurs concitoyens, tiendront à cœur de leur rendre l'hommage de gratitude qui leur est dû et assisteront à ces diverses cérémonies.

Les personnes désireuses d'assister au banquet qui n'auraient pas reçu d'invitation personnelle, sont priées de faire parvenir leur adhésion au Siège du Comité, 37, rue du Collège, à Roubaix.

La cotisation pour le banquet est fixée à 35 francs par personne.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, Vente Libre de: Beurre Hollande, 11 fr. 50 le kilo; Fromage de Hollande, 9.00 le kil.; Margarine, 6.50 le kil.; Conserves Cassoulet, 1.60 la boîte; Brosses diverses de tous prix.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE ET BLANC
1.30 et 2.00 le litre

POMMES DE TERRE NOUVELLES (Longues)
1.75 les 2 kil.; 2 kilos par personne
Se munir de la carte de denrées

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES
Salle des fêtes, rue de l'Hospice

DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT valables du 20 juin au 31 juillet, aura lieu à l'Hôtel de Ville (bureau du Ravitaillement), de 8 à 11 h., et de 14 à 17 h., aux jours indiqués ci-dessous :

Vendredi 24 : matin, 6.001 à 6.750; soir, 6.751 à 9.000.

Samedi 25 : Toute la journée, retardataires.

NOS MORTS GLORIEUX. — M. Benjamin Tiberghien, sergent au 18e R. I., décoré de la Croix de guerre, après avoir été blessé à Montmirail, le 8 septembre 1914, et à Beauséjour, le 16 février 1915, tombait glorieusement sur le Plateau de Vauclerc, le 29 mai 1917.

Son corps, exhumé du cimetière militaire de Craonnelle, sera ramené à Roubaix, où un service sera célébré samedi 25 juin, à 9 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur.

Le défunt était le fils de M. et Mme B. Tiberghien-Delannoy, 103, rue Daubenton.

MALLE FLIPO : Arrivage fromage Gruyère, 10 fr.; Hollande 7 et 8 fr.; Chester vieux, 10 fr. Beurre extra fin de Hollande, 11 fr.; pain d'épices, 3.50 et 4 fr. Café recommandé, 8 fr. Vin 1.25; blanc, 2 fr. 77592d

LE SYNDICAT PROFESSIONNEL DES DÉBITANTS DE BOISSONS DE ROUBAIX ET SES CANTONS a tenu une assemblée générale, mardi à 18 h., dans la salle des fêtes de la « Brasserie des Orphéonistes », place de la Gare, sous la présidence de M. L. Fœlix, entouré des membres du Comité, et de M. Cornil, rapporteur.

Après la lecture des rapports administratif et financier, qui sont adoptés à l'unanimité, on admet cinq nouveaux membres du Conseil d'administration, ainsi que les membres sortants rééligibles.

Le président donne connaissance d'une lettre de M. le Préfet, concernant les jeux automatiques non autorisés, ainsi que d'utiles renseignements relativement aux ouvertures de nouveaux débits, puis il donne la parole au rapporteur, M. Cornil.

Dans une suggestive causerie, M. Cornil rappelle la démarche de la Fédération des Débitants de boissons, auprès de M. Doumer, ministre des Finances, qui avait promis d'envisager la possibilité d'exonérer les débitants de la taxe sur le chiffre d'affaires et qui, quelques jours plus tard, était disposé à réduire les droits sur les vins, avec l'intention de doubler la taxe sur le chiffre d'affaires, ce qui serait absolument injuste.

Le rapporteur énumère les nombreuses démarches faites par la Confédération des débitants de boissons, en faveur des syndiqués, et félicite aussi le Conseil d'administration de Roubaix pour son dévouement en toutes circonstances.

M. Cornil rappelle aux débitants qu'ils n'ont pas le droit de vendre des cigares à 25 centimes, mais qu'ils peuvent, par une anomalie, vendre des cigares de luxe. Il rappelle aux auditeurs qui ne l'ont pas fait, que l'inscription au Registre du commerce expire le 30 juin.

Pour le prix de la bière, le rapporteur explique que malgré les promesses de certaines coopératives, il n'y aura guère de baisse que plus tard, les brasseurs ayant encore des frais généraux aussi élevés maintenant qu'en 1920, et dit que les prix adoptés pour la vente au détail, doivent être maintenus. Lorsque le moment sera venu de faire profiter la clientèle d'une baisse sensible, nous le ferons volontiers; en attendant, restons unis et disciplinés.

Le président félicite le rapporteur. Les vœux suivants ont été adoptés:

1° La propriété commerciale étant le patrimoine de chaque débitant, le Syndicat demande que celui-ci soit sauvegardé et qu'au cas où il serait attaqué, qu'une indemnité égale lui soit payée au taux de sa reprise du fond de commerce qu'il exploite; demande que le bénéfice de la prorogation soit accordée à tous les baux en cours, aux cessionnaires comme aux titulaires et quelque soit la date de la cession, que ce texte soit ajouté à celui de M. Levasseur, qui fut adopté par la Chambre des députés;

2° Que si une taxe sur le chiffre d'affaires est utile pour équilibrer nos finances, en attendant l'impôt sur le capital, cette taxe ne soit appliquée qu'une seule fois, avec un coefficient approprié et sur la marchandise fabriquée à son départ.

COOPÉRATIVE ROUBAISIENNE DE CONSOMMATION, 42, rue Sainte-Thérèse. — Mise en vente du café de la Coopérative, mélange extra, sans concurrence, à 7.75 le kil. Sucre cristallisé : 2.50; sucre en morceaux, 3.05, en paquet de 1 kil.; cassonnade blanche, 2.50; huile extra fine, qualité supérieure : 3.75 le litre; jambon : 7.75 le kil.; Savon genre Sunlight : 0.60 le gros bloc; Vin de Bordeaux : 1.35 le litre. Lingerie, tabliers, peignoirs, chemise brodée pour dames : 6.45 et 7.95. La Coopérative vend au public non actionnaire. 77594d

SUCCES D'UN ROUBAISIEN AU CONSERVATOIRE DE PARIS. — Nous apprenons avec plaisir que M. Robert Krabansky, originaire de Roubaix, où il est né en 1900, a obtenu un premier accessit de violoncelle au concours du Conservatoire de Paris.

M. Robert Krabansky, engagé volontaire pendant la guerre, est un élève de M. Jules Recquart, professeur au Conservatoire de Roubaix, « mort au champ d'honneur ».

Dès sa démobilisation, M. Krabansky suivit à Paris, au Conservatoire, le cours de M. Loeb, professeur, qui le présenta au concours.

Toutes nos félicitations au lauréat.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS. — Une assemblée générale de la Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français aura lieu dimanche, 26 juin, à 10 h. 30, au Café Pandore. A l'ordre du jour, compte-rendu du Congrès mutualiste de Lille.

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR A LA « GRANDE-FANFARE ». — A la dernière réunion de commission, M. Jean Deruyter, de Mouscron, deux fois 1er prix du Conservatoire royal de Bruxelles, a été nommé directeur de cette phalange. Sous sa baguette autorisée, cette société ne pourra qu'accroître sa brillante réputation.

La commission a également nommé comme second vice-président d'honneur, M. Gaston Moreels, industriel, boulevard Gambetta, à Roubaix, qui sera d'un appui précieux à cette phalange, aux côtés de M. L. Senneville, président, et M. H. Desmaretz, vice-président d'honneur.

LA POLICE RETROUVE L'AUTEUR D'UN VOL DE PORTEFEUILLE. — Le 12 juin, M. Louis Lannoy, cabaretier, 46, rue du Moulin, avait été victime d'un vol. Son portefeuille, ne contenant heureusement que des papiers sans grande valeur, avait été soustrait d'une poche d'un veston accroché au porte-manteau.

Avertie, la police avait fait des recherches et, jeudi, les agents de sûreté Fiévet et Rancelot amenaient devant M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, l'auteur de ce larcin, Emile Baey, 42 ans, apprêteur, demeurant rue des Longues-Haies, 37.

Interrogé par le commissaire, cet homme reconnut avoir soustrait le portefeuille et s'en être débarrassé, en le jetant dans une fosse d'aisances, après avoir constaté qu'il ne contenait que des papiers d'identité.

Emile Baey, qui n'a jamais été condamné, a été laissé en liberté provisoire.

VIDANGES INODORES. Paul Carnin, 11, rue de Leers, Roubaix. 42842d

CERCLE SAINT-FRANÇOIS DE SALES. — On nous prie d'insérer que les numéros gagnants de la tombola du 12 juin (Kermmel) sont les suivants : 157, 87, 182, 161, 192, 8, 81, 152, 163.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été rédigés pour : excès de vitesse, circulation à bicyclette sur le trottoir et abandon de voiture.

CROIX

L'ANNIVERSAIRE DU PRINCE DE GALLES. — A l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prince de Galles, fils aîné du Roi d'Angleterre, Georges V, le drapeau britannique a été arboré, jeudi, au vice-consulat d'Angleterre, à l'usine Holden, dont M. Angus Faulkner, chevalier de la Légion d'honneur, est le sympathique titulaire.

RETOUR DES CORPS DE TROIS SOLDATS « MORTS POUR LA FRANCE ». — L'Administration municipale a été prévenue de l'arrivée prévue pour vendredi, de trois corps de soldats de Croix « morts pour la France ». Ce sont : MM. Edouard Buyssens, du 328e R. I., exhumé de Fère-en-Tardenois; Alfred Vandendaele, du 239e R. I., exhumé de Montrevain, et Lodois Wattrelot, du 1er corps, exhumé de Revigny.

LA DUCASSE DU QUARTIER SAINT-PIERRE aura lieu le dimanche 26 juin. Les débitants de boissons pourront laisser leurs débits ouverts jusqu'à 2 heures du matin, dans les nuits du 25 au 26 et du 26 au 27 juin.

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Orient. Dépôt H. Germain, 10 Gde-Place, Tg.

WASQUEHAL

RETOUR DE DEUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — La Mairie a été avisée officiellement de l'arrivée des corps de M. Henri Picavet, dont les parents habitent rue du Triez, et de M. Louis Durenne, dont la famille habite rue de Roubaix. Les corps de ces deux braves soldats seront déposés dans l'église Saint-Clément, au Capreau. Les funérailles de M. Picavet auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Toutes les sociétés de la ville sont priées de vouloir bien assister aux funérailles.

— **Fraternelle des Anciens Combattants Roubaisiens.** — Réunion au siège de la section du Capreau, chez Smoesters, à 9 heures.

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « L'ESPERANCE » A OSTENDE. — Contrairement à ce qui a été annoncé, le départ de la section d'adultes ne fera samedi, en gare de Croix, par le train de 14 heures 24, arrivant à Ostende à 20 heures 26.

Le départ de la section de pupilles se fera le dimanche matin, en gare de Croix, à 6 h. 38; arrivée à Ostende à 9 h. 50.

La section d'adultes comprend 48 gymnastes; celle des pupilles comprend 32 gymnastes, soit un total de 80 hommes.

La société présente plusieurs équipes aux différents concours : Concours d'honneur à 8 barres parallèles, concours de pyramides avec engins, concours de traction à la corde, concours de mouvements d'ensemble avec engins, concours de course, concours individuels.

WATTRELOS

La réunion du Conseil municipal

VIFS INCIDENTS A PROPOS DE LA GESTION DU RAVITAILLEMENT

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire, hier, jeudi, de 19 h. 30 à 22 h. 45, à la Mairie, sous la présidence de M. Briffaut, maire.

M. Beausire est élu secrétaire, par 12 voix. M. Delvainquière obtient 11 voix.

A PROPOS D'UNE OMISSION AU PROCES-VERBAL

M. Planquart, conseiller, après la lecture du procès-verbal de la précédente séance, demande la parole.

« Je constate, dit-il, l'omission de l'incident qui s'est produit, lors de la précédente réunion, durant laquelle je fus pris à parti par M. Wallès.»

Ce dernier retire aussitôt les paroles injurieuses qu'il a adressées, mais poursuit son attaque contre la gestion des secours aux « brassards rouges » pendant la guerre.

Son interlocuteur, M. Planquart, alors vice-président de ce bureau, fournit les raisons des divers changements survenus et ordonnés par la Préfecture.

Une vive discussion s'engage alors et, sortant de la question, comme le reconnaît trop tard d'ailleurs, M. le Maire, MM. Delvainquière et Struyve remémorent de vieilles histoires de l'occupation.

La minorité républicaine proteste énergiquement contre de tels propos, que M. le Maire reconnaît lui-même, être défendus par le règlement, puisque la réunion est extraordinaire.

C'est alors qu'au milieu du vacarme de la discussion, M. Beausire s'écrie, en s'adressant au Maire : « Vous n'avez pas tenu votre place. »

Sur un rappel à l'ordre du Maire, aux conseillers, l'incident est clos.

— **Communications diverses.** — M. l'abbé Catteau, curé-doyen de l'église Saint-Martin, à Roubaix, a versé, pour un anonyme, une somme de 900 francs à la caisse municipale, à titre de restitution.

— M. Thaune, consul de Belgique à Tourcoing, a remis à MM. le docteur Leplat, Ledoux et Levêque, la croix civique de 1re classe, pour services rendus à ses compatriotes.

— M. le Maire donne lecture des prix remportés par la société de gymnastique « La Gauloise » au cours de la Fête fédérale de Lille.

— Communication est donnée de deux lettres de la Compagnie Desclée, donnant la nouvelle formule qui doit régir la tarification du gaz. Les prix sont basés sur les variations qui peuvent se produire sur le coût des charbons et sur les salaires payés.

Cette question n'étant pas portée à l'ordre du jour, M. Beausire se voit refuser, par M. Briffaut, la parole qu'il avait sollicitée.

— **Tramways de Roubaix-Tourcoing.** — M. le Maire donne lecture d'un vœu, proposant que les cartes de circulation à tarif réduit soient délivrées par la Compagnie de Roubaix-Tourcoing à tous les salariés sans distinction, ouvrier de toutes catégories et employés de l'industrie, des banques et du commerce.

M. Beausire propose de remplacer ce vœu incomplet par un autre, dont il donne lecture. Voici ce nouveau vœu :

« Que l'avenant, qui a autorisé la Compagnie des Tramways à appliquer le tarif actuel, ne soit pas prolongé après le 30 juin, et que les prix des abonnements et des billets ordinaires soient ramenés aux chiffres d'août 1920.

» Que Wattrelos, comme Roubaix, ne forme qu'une section ;

» Que le bénéfice du tarif réduit soit assuré à tous les salariés indistinctement ;

» Que les bénéficiaires du tarif scolaire soient autorisés à prendre des abonnements de telle durée qui leur conviendra, à la condition que cette durée ne soit pas de moins de trois mois. »

M. Briffaut accepte ce vœu, dont les considérants seront adjoints au vœu préalablement présenté par l'Administration.

— **Justice de paix.** — **Installation du téléphone.** — Le Conseil décide de participer dans les dépenses des frais d'installation du téléphone au cabinet du juge de paix.

Cette dépense se monte à 120 fr. pour cette année, et 75 fr. pour les années suivantes.

— **Caisse des écoles.** — **Compte-rendu financier 1920.** — Le Conseil approuve le compte-rendu financier de 1920, qui se monte : en recettes : 50.119 fr. 36; en dépenses : 43.318 fr. 95 ; soit un excédent de recettes de 15.800 fr. 41.

— **Budget des écoles 1921.** — Le budget 1921 est approuvé et s'établit comme suit : Restant en caisse de l'année précédente, 15.800 fr. 41; allocation communale, 45.000 fr.; subvention demandée à l'Etat, 5.000 fr. Total, 65.800 fr. 41.

Les dépenses prévues se montent à : Fournitures scolaires aux élèves, 40.000 fr.; fournitures de vêtements aux indigents, 20.000 fr.; abonnement aux écoles professionnelles et supérieures, 6.000 fr.; frais d'excursion des lauréats du certificat d'études primaires, 1.500 francs.

— **Demande de subvention.** — Une subvention de 150 fr. est accordée à la société des accordéonistes « L'Avenir », pour l'année 1921. Pour les années suivantes, cette subvention sera portée au même taux que la subvention allouée à la société « Les Accordéonistes du Laboureur ».

— **Hôtel de Ville.** — Une avance de 20.000 fr. sera demandée au Service des Dommages de guerre pour la reconstitution du mobilier de l'Hôtel de Ville.

Le procès-verbal de réception définitive du vitrail de l'escalier d'honneur est homologué.

— **Groupe scolaire du Laboureur.** — Le procès-verbal de réception définitive des travaux de terrassements et de maçonneries, effectués en 1914, est approuvé pour le groupe scolaire du Laboureur.

— **Distribution d'énergie électrique.** — La société « L'Energie Electrique du Nord de la France » a présenté une demande de concession d'une distribution d'énergie électrique sur le territoire de Wattrelos et pour tous autres usages que l'éclairage public et privé

Le Conseil décide qu'il y a lieu de soumettre cette demande à l'enquête, dans les formes prescrites par le décret du 3 avril 1908.

— **Délivrance de certificat de vie aux titulaires de pension de l'Etat.** — **Autorisation.** — Le Conseil autorise M. Briffaut à délivrer gratuitement les certificats de vie aux habitants, titulaires de pension de l'Etat s'élevant au maximum à 4.000 francs par an.

LE RAVITAILLEMENT. — GROS INCIDENT

M. Raimbaut propose, à l'homologation du Conseil, divers marchés de gré à gré.

Après cette lecture, M. Vandendriessche, en son nom comme aussi au nom de M. Desfontaines, tous deux membres de la Commission du Ravitaillement, s'étonne que depuis plus de cinq mois ils soient tenus en dehors de cette affaire et qu'on ne leur soumette pas ces marchés avant la réunion du Conseil.

A cette observation, M. le Maire déclare que, dorénavant, on acquiescera à son désir.

Reprenant son interpellation, M. Vandendriessche fait observer qu'il a été très surpris de trouver dans les comptes du ravitaillement qu'une somme de 300 francs était allouée mensuellement à chacun des deux adjoints, MM. Raimbaut et Lecomte, comme administrateurs. « C'est sans doute là le motif pour lequel nous avons toujours été tenus à l'écart », déclare M. Vandendriessche.

MM. Briffaut et Raimbaut prétendent que cette subvention a toujours été donnée.

M. Applincourt. — Durant la guerre, quand le ravitaillement dépendait d'un Comité, cette chose était peut-être permise. Mais maintenant que c'est une organisation municipale, c'est tout à fait illégal, pour vous, de vous allouer pareille somme.

M. Beausire. — Il ne vous reste plus qu'à faire, comme nous le montrait la première communication de cette séance : Restituer l'argent.

La discussion continue quelques minutes encore, au cours desquels MM. Desfontaine et Wallès protestent contre les allégations de M. Raimbaut, déclarant que si un jour ils ont été payés, c'était uniquement pour subvenir aux frais occasionnés par leurs démarches à la recherche de denrées.

M. Briffaut présente à l'approbation du Conseil les marchés de gré à gré ; la majorité refuse son approbation et M. Vandendriessche propose que ces sommes indûment touchées soient restituées.

Il demande également qu'au plus tôt soit faite la liquidation du ravitaillement, charge très onéreuse pour la ville.

M. Applincourt sollicite de M. Vandendriessche l'aperçu des comptes du ravitaillement au précédent inventaire et ceux à ce jour. M. Raimbaut déclare que la comptabilité est à la disposition des membres de la Commission.

Les marchés de gré à gré n'ayant pas reçu d'approbation, et le maire se refusant à présenter les conclusions de M. Vandendriessche, la question reviendra à la prochaine séance.

La séance est levée.

LE CORTEGE DU 14 JUILLET. — Les diverses sociétés wattrelosiennes, composées d'au moins vingt membres, qui désirent prendre part au cortège, doivent se faire inscrire à la Mairie, au Bureau du Secrétariat.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 9 juillet. Une prime de présence de 20 fr. sera accordée à chaque société.

DEUX CORPS DE SOLDATS WATTRELOSIENS RENTRENT DANS LA COMMUNE. — Le jeudi 30 juin, par le train de 10 h. 30, arrivera, en gare de Wattrelos, un fourgon funéraire contenant les cercueils de deux soldats, MM. Augustin Debluck, soldat au 1er R. I., exhumé du cimetière de Saint-Acheul (Somme) et Louis Rassoy, soldat au 243e R. I., exhumé du cimetière de Montdidier (Somme).

POUR LES CHOMEURS. — Tous les possesseurs de bulletins de salaires, dont les familles sont inscrites aux secours du Bureau de bienfaisance, devront se présenter, munis de leur bulletin, au Bureau de bienfaisance, le lundi 27 juin, de 8 h. à midi et de 14 à 17 heures.

LES RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Les assurés obligatoires invités, par note préfectorale, à produire, avant le 1er juillet, les pièces justificatives réglementaires en vue de bénéficier des avantages de la période transitoire, sont informés qu'ils ont à déposer d'urgence, lesdites pièces à la Mairie, bureau des retraites ouvrières et paysannes.

Les intéressés qui négligeraient de fournir, dans les délais impartis, les justifications de leurs droits, s'exposent à perdre tout ou partie de l'allocation accordée par l'Etat aux assurés obligatoires de la loi des retraites ouvrières et paysannes.

ECHANGE de CARTES ANNUELLES POUR LES RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés nés en mai sont invités à déposer le plus tôt possible leur carte annuelle en cours à la Mairie (Bureau des retraites).

En échange, il leur sera remis une nouvelle carte valable jusqu'au prochain anniversaire de leur naissance.

Les assurés nés au cours des mois précédents, et n'ayant pas encore effectué l'échange de leur carte, sont priés de le faire au plus tôt.

UN MANŒUVRE SE BLESSE AU PIED. — En travaillant aux usines Kuhlmann, M. Emile Nottebaert, 19 ans, manœuvre, s'est blessé au pied droit. L'incapacité de travail sera de 14 jours, sauf complications.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a verbalisé contre trois sujets belges, qui circulaient sur un trottoir: contre un jeune homme, pour maraudage de trèfle dans un champ; contre trois habitants, pour divagation de chiens non muselés, et contre un chauffeur, pour ivresse et bris de carreaux chez M. Depoorter, rue de Mouscron, 197.

LANNOY

LEERS

PAIEMENT DES BONS DE DENRÉES. — Samedi 25 juin, de 11 h. à midi, les épiciers ayant fourni des denrées aux indigents pourront se présenter à la Mairie avec la facture de leurs fournitures qui leur seront réglées aussitôt.

BAISIEUX

AVIS AUX BOULANGERS. — Les fournisseurs qui détiennent des tickets de pain à prix réduit devront les présenter d'urgence à la Mairie, accompagnés d'un bordereau de décompte.

CYSOING

TEMPLEUVE

UNE SCENES DE VIOLENCES. — Dans la soirée de mardi, vers 19 h., Mlle Juliette Albeck, 16 ans, demeurant à Templeuve, regagnait son domicile à bicyclette, lorsqu'en passant devant la maison de Mlle Céline Lenne, elle fut insultée par cette dernière, qui la bouscula et la fit tomber de vélo. Non satisfaite d'avoir occasionné la chute de la fillette, Céline Lenne prit un seau d'eau et l'en arrosa.

Ce double geste de colère doit être attribué à l'animosité toute récente, que nourrit Céline Lenne à l'égard des parents de Mlle Albeck. Au cours de l'enquête, Céline Lenne invectiva les gendarmes. Elle sera poursuivie pour violences et outrages à la force publique. Comme l'inculpée a détérioré la bicyclette de Mlle Albeck à coups de pied, le fait de dégâts volontaires sera également retenu contre elle.

LE DIMANCHE
du *JOURNAL DE ROUBAIX*
VOICI le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré, qui paraîtra dimanche :

PAGE I

Chronique de la Semaine : « Les Palais flottants ». Les pourparlers franco-britanniques à Paris. (MM. Berthelot, Briand, lord Curzon, lord Hardinge.
Le Prince impérial japonais en France. (Portrait du prince).
Contes du dimanche : Le violon et le pâtissier, S. de Callias.
Echos.

PAGES II & III

L'occupation à Roubaix, à Tourcoing et à Wattrelos.
Sur la colline de Lorette. (La pose de la première pierre du monument. — Le maréchal Pétain pendant son discours. — La sortie de la cathédrale d'Arras. — Le monument projeté. - La chapelle du Mont avant la guerre).

PAGE IV

Le soixantième anniversaire de la Fanfare de Wasquehal. (M. Richart décoré M. J.-B. Lepers).
Le Jeu de Dames.
Recettes de cuisine. — Conseils pratiques.

LE NUMERO : DIX CENTIMES

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 24 JUIN :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins :

LA RÉCEPTION du GÉNÉRAL DE CASTELNAU dimanche 26 juin

Ainsi que nous l'avons annoncé, le général de Castelnau viendra à Tourcoing dimanche prochain, 26 courant, pour présider le quatorzième concours régional de gymnastique de l'Union de Flandre.

Le Cercle des Officiers, en sa qualité de représentant de l'armée à Tourcoing, s'est chargé de convoquer les sociétés patriotiques et militaires de la ville pour redevoir en gare le général.

Cette réception ne sera pas seulement une manifestation de respect dû au titre de ce grand soldat, mais aussi et surtout un geste d'admiration, de remerciement et de gratitude des nombreuses délégations qui viendront saluer celui que tout Paris acclame et que toute la France vénère.

Certainement, la population toute entière aura à cœur de se diriger en foule, dimanche, à 11 h. 30, vers la gare, pour se solidariser avec les délégations convoquées et rendre ainsi un glorieux tribut d'hommage au grand général.

Le train amenant le général de Castelnau entrera en gare de Tourcoing à 11 h. 40 ; après les réceptions officielles, le cortège partira de la gare par les rues des Biches, Carnot et place des Halles, pour se rendre à l'Hippodrome, où le général sera reçu par les Pères des Familles nombreuses de Tourcoing.

Le XIVe concours régional de gymnastique de l'Union des Flandres

DIMANCHE 26 JUIN

Le docteur Michaux sera présent aux côtés du général de Castelnau

On nous communique quelques notes biographiques sur le docteur Michaux, président général de la Fédération de Gymnastique de la F.G.S.P.F. qui sera, dimanche prochain, au XIVe Concours de l'Union des Flandres, aux côtés du général de Castelnau.

« Le docteur Michaux s'est consacré depuis plus de vingt ans à l'éducation physique de la jeunesse et à la préparation militaire », tel est le texte qui accompagne le décret de l'« Officiel » du 25 février 1921, conférant — combien tardivement — au docteur Michaux la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Né en Lorraine, quelques années avant l'invasion de 1870, le vaillant président de la F.G.S.P.F., pensa tous les jours de sa vie à travailler pour la revanche et la victoire, en faisant de bons et solides petits soldats.

Humble, modeste, courageux, inlassable, ne demandant jamais rien pour lui-même et se donnant aux autres, ce grand chirurgien des hôpitaux de Paris, estimé et respecté de ses collègues et de ses élèves, consacrait tous les loisirs que lui laissait sa vie professionnelle, à l'éducation physique des jeunes catholiques français... Vingt ans durant, il ne cessa de les grouper, d'organiser ce puissant bataillon de sportifs catholiques, vigoureusement éduqués, dont 100.000 furent au feu et dont 25.000 sont morts pour la Patrie.

Il servit lui aussi et à sa manière, durant la guerre; nuit et jour, il se donna sans répit aux blessés des champs de bataille.

L'armistice venu, il ne crut pas sa tâche finie: Le pays a encore besoin de ses services et vaillamment, il travaille à la réorganisation de sa Fédération. L'an dernier, 10.000 de ses gymnastes l'acclamaient à Metz; ils seront 20.000 à Strasbourg, en août prochain, venus de tous les coins de France. Quelle belle revanche pour ce Lorrain de voir défiler cette vaillante jeunesse dans les villes reconquises par leurs aînés.

Tel est le vaillant chef que nos jeunes sportifs du Nord fêteront dimanche prochain, fiers de lui prouver qu'ils veulent être dignes de leurs devanciers.

Renseignements divers. — Afin de faciliter le service d'ordre et pour permettre au nombreux public qui voudra se rendre à la fête fédérale du Champ de Courses, avec autos et voitures, un service de garage sera organisé dans la plaine. L'entrée se fera par la première porte du terrain en venant de Tourcoing. Le prix d'entrée sera de 10 fr. pour autos et voitures y compris le conducteur.

Après la réception du général de Castelnau à la gare, le cortège comprenant toutes les autorités officielles et militaires, dédiera par la rue des Biches, place Sébastopol, rue Carnot, place des Halles.

Le défilé des sociétés, dont le point de rassemblement est place Sébastopol, aura lieu par les rues Carnot, place des Halles, Grand'Place, rue de Lille et rue du Brun-Pain.

Le général de Castelnau et les personnages officiels partiront de la place de l'Hôtel-de-Ville, à 14 h. 30 précises, et se rendront au Champ de Courses par la rue de l'Hôtel-de-Ville, Grand'-Place, rue de Lille et rue du Brun-Pain.

Le Comité prie instamment les habitants des rues ci-dessus désignées de vouloir bien pavoiser et décorer leur demeure.

Il compte également sur le patriotisme des habitants de Tourcoing, pour organiser entre eux, dans chaque quartier, un ensemble de décorations dignes du grand homme qui sera l'hôte de Tourcoing dimanche prochain.

Le Comité prie également la population toute entière de pavoiser les demeures. Il faut que la journée de dimanche soit réellement une journée d'Union Sacrée et que les 5.000 gymnastes qui seront leurs hôtes dimanche, ainsi que toutes les autorités officielles qui ont bien voulu venir honorer le concours de leur présence, rencontrent à Tourcoing un accueil non seulement sympathique mais chaleureux.

Union des chefs de familles nombreuses de Tourcoing

Le général de Castelnau assistera à la réunion solennelle de dimanche prochain

Nous recevons du Comité la communication suivante que nous insérons bien volontiers :

Le Comité Central des Unions de Tourcoing invite tous les chefs de familles nombreuses à assister, avec leur famille, à la réunion solennelle qu'il organise le dimanche 26 juin, à 10 h. ¾, à l'Hippodrome de la place des Halles.

Au cours de cette réunion, qui sera présidée par M. le Maire de Tourcoing, entouré des notabilités de la ville, il sera procédé à la proclamation des familles primées à la suite de la Journée Nationale des Mères de familles.

Nous aurons le très grand honneur de recevoir la visite de M. le général de Castelnau, vainqueur du Grand-Couronné, et aussi M. Houleaux-Dugage, qui prononcera une allocution.

Le Comité compte que tous les membres de l'Union se feront un devoir de venir honorer le grand Français, qui a donné trois de ses fils à la défense de la Patrie.

Il invite aussi tous ceux qui s'intéressent aux grandes familles à assister à cette réunion.

Les habitants de la ville sont aussi priés de bien vouloir pavoiser leurs demeures à cette occasion et particulièrement ceux dont les habitations se trouvent sur le parcours que doit suivre le cortège, et à qui il renouvelle l'appel fait à chacun ces derniers jours.

Il est, en effet, à souhaiter que la fête de dimanche soit en tous points, digne de l'hôte illustre que reçoit notre ville.

LA FETE DE SPORTS ATHLETIQUES DU 3 JUILLET AU PROFIT DES MUTILÉS

Ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement, une fête de Sports Athlétiques et de diffusion sportive, aura lieu, sur le magnifique terrain du Sporting-Club Tourquennois, le dimanche 3 juillet, au profit des Mutilés de la ville de Tourcoing.

Les principales sociétés sportives de Tourcoing et de Roubaix y seront représentées par leurs meilleurs éléments en sports athlétiques. M. Gillard, maître d'armes, donnera une production d'assauts d'escrime, fleuret et sabre, avec le concours de ses élèves. Les courses enfantines promettent également un nombre imposant de jeunes concurrents et concurrentes.

La journée sera clôturée par l'arrivée de la course cycliste Tourcoing-Dunkerque et retour, dont la liste d'engagements se couvre rapidement. Les coureurs accompliront deux tours sur la piste du Sporting avant l'arrivée.

La Fanfare cycliste a bien voulu également prêter son concours à l'œuvre si intéressante du groupe des Mutilés, et exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire pendant la fête.

On nous prie de rappeler que des billets d'entrée sont en vente à la Fédération des Combattants, 43, rue du Haze, Tourcoing.

UNE PARTIE DE PLAISIR QUI COUTE CHER. — Un peintre, M. Prosper Van Antryve, âgé de 53 ans, domicilié à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, 5, faisait la rencontre, mercredi matin, d'une femme, rue Martine.

Peu de temps après, il la conduisait dans un magasin de la rue de Lille où il lui payait une robe de soie, un chapeau et un parapluie. Après avoir réglé la note qui se montait à la somme de 250 francs environ, Van Antryve proposait de conduire son amie d'occasion en automobile à la ducasse de Wattrelos. Celle-ci acceptait à la condition qu'il aurait emmené ses amis. Le peintre acquiesça au désir de la jeune fille.

Peu de temps après le couple roulait en voiture, en compagnie de deux autres personnes, l'ami de la fille, V... et une autre femme. Ils allèrent à Wattrelos et à Mouscron, faisant plusieurs haltes dans divers cabarets.

A leur retour, vers midi, les voyageurs, légèrement pris de boisson, abandonnèrent le peintre, place de la Gare. Après leur départ, celui-ci constatait la disparition d'un billet de mille francs belge qu'il avait en réserve dans son portefeuille.

M. Van Antryve a déposé une plainte à la police.

M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête. Le magistrat a fait mettre à sa disposition les deux femmes et l'individu qui accompagnaient le peintre dans la promenade en automobile.

Quel est l'auteur du vol? c'est ce que le commissaire de police recherche. Les trois individus se défendent contre cette accusation.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 24 juin 1921 N° 55.

John, le Conquérant

Elle prêta l'oreille à la conversation que M. Damoiseau tenait à miss Snowland :

— L'inconvénient, disait-il, c'est que ces jeunes gens qui vont en Angleterre descendent souvent chez des personnes parlant admirablement le français. Ils causent donc français la moitié du temps et, en fin de compte, reviennent sans avoir appris de quoi justifier les dépenses d'un séjour là-bas. Heureusement, il existe, comme vous le savez, des ménages anglais sans fortune, mais ne parlant que l'anglais, qui consentent à prendre une jeune homme étranger dont la pension s'ajoute au budget. Mon neveu est actuellement chez un organiste d'une paroisse de Londres. Il y loge, s'amuse à déchiffrer des partitions, fait de la musique avec ses hôtes et apprend le commerce anglais chez un libraire de Bedford-street :

— Ah! parfaitement, fa